DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 14 fév.—M. Fould, banquier, est mort à l'âge de 75 ans.

Paris, 14 fév.—On croit qu'aucun nouveau ministère ne sera formé avant qu'une décision finale soit prise par l'Assemblée sur les bills constitutionnels.

ESPAGNE.

Santander, 15—Bazaine est allé à Madrid. La police a dû le protéger contre la violence et les insultes avant son départ.

Les alphonsistes ont fait un mouvement de retraite. Les carlistes ont été renforcés et Bilbao est menacé.

Madrid, 15.—Alphonse est arrivé. Le marquis de Molina, ministre de la marine, va comme ambassadeur en France; Conoval del Castillo remplace Molina.

ANGLETERRE.

Londres, 15.—Plusieurs efforts malheureux ont été faits pour remettre à flot le navire Edward O'Brien, de Mobile pour Liverpool, qui est échoué à Port Madoc.

WASHINGTON.

Négociations à Washington pour le compromis.

Washington, 15.—Le comité des conservateurs fait des progrès satisfaisants dans ses négociations pour le compromis, mais du résultat bien défini ne pourra être obtenu avant quelques jours.

Washington, 14.—Comme on a fait circuler des rapports erronés sur le discours de l'orateur Blaine, nous donnons ce qui suit comme un résumé authentique de ce qu'il a dit:

Il a fait porter ses remarques sur la proposition d'une suspension générale du writ de l'habeas corpus, et n'a fait allusion à aucun autre sujet. Il a dit qu'il ne voyait aucune raison possible pour donner au Président le droit de suspendre le grand writ à sa discrétion dans le Maine et le Michigan parce que les affaires étaient troublées en Louisiane et dans le Mississippi. Si la condition des affaires justifie la mesure en ces Etats, qu'elle n'atteigne pas la Virginie, la Caroline du Nord et le Mississippi qui tâchent de soutenir de bons gouvernements.

En outre, la mesure proposée est illimitée quant au territoire et quant au temps. Le bill donnerait au Président et à tout autre Président le droit, et le pouvoir, de suspendre l'habeas corpus sans restriction et à sa guise, dans tout comté, district ou ville, dans les Etats-Unis. Il a un grand respect pour le Président tirant et lui confierait beaucoup d'autorité, mais il ne voudrait jamais voter pour lui conférer ce pouvoir autocratique, et à lui ni à personne, il n'a présent n'a jamais. Il ne fait pas qu'on plus familiariser le peuple avec des mesures de ce genre, car il y perdrait cette jalouse défiance de la liberté individuelle qui caractérise le Saxon et le Saxonne et que toute notre législation doit plutôt stimuler que réprimer.

Washington, 15—On dit que le Président favorise le bill du cancus et menace, si le Congrès manque à son devoir, de ne pas manquer au sien. Si le Congrès s'ajournait sans rien décider, il pourrait être nécessaire pour lui de procéder à de plus graves extrémités que la simple suspension de l'habeas corpus.

Le sous-comité rapportera au comité entier. Les trois rapports seront unis dans le rapport qui, dit-on, favorisera la reconnaissance du nouveau gouvernement de Kellogg et qui est tout que plus ardent dans sa dénonciation des ligueurs blancs.

Washington, 15.—Le revenu a reçu aujourd'hui plus de $1,250,000; attribué à ce qu'on a arrêté des marchandises des entrepôts pour échapper à la taxe probable.

Sénat.—Le comité sur les chemins de fer dans les territoires, avec recommandation que le Sénat ne donne pas son concours à l'amendement de la Chambre, et demande un comité de conférence.

M. Sorrell a abandonné son bill du gouvernement du district, qui a été déposé sur le bureau par 34 contre 22, ce qui l'a tué.

Après une longue discussion sur le règlement, la résolution pour admettre Pinchback avec les lettres de créance à été appelée par M. Morton. La motion pour procéder avec l'affaire de Pinchback a passé sans division. M. Morton, après quelques remarques, cède la parole à M. Sargent, de Californie, dont le discours n'était pas conclu quand le Sénat s'est ajourné.

Chambre.—Le comité du commerce a rapporté un substitut pour le bill concernant l'amélioration de l'embouchure du Mississippi. Envoyé à l'impression et référé au comité.

Le comité judiciaire est chargé de s'enquérir des différences en faveur de la Presse associée de New-York contre la Presse associée américaine, et de rapporter par bill ou autrement.

La Chambre se réunira dorénavant à 11 heures. Le bill pour le recensement des Etats-Unis, commencant le lundi de l'indemnité du Texas, passe.

La Chambre alors s'occupe du bill du District de Columbia.

Le bill pour l'amélioration de l'embouchure du Mississippi a été mis à l'ordre du jour de lundi, de préférence à toutes les autres affaires.

Washington, 15—La Cour Suprême confirme la décision qu'un Etat peut taxer un chemin de fer sur ses recettes brutes.

Dans une affaire d'assurance sur la vie, il est décidé que l'*opinion* de l'agent ne lie pas la Compagnie.

Washington, 15.—Sénat. Plusieurs pétitions contre un nouvel amendement du tarif contre augmentation du taxe sur le tabac. Référées au comité de finances.

M. Edmunds, du comité judiciaire, rapporte de la Chambre le bill civils de la Chambre sans amendement et donne avis qu'il rapporterai le plus tôt possible.

Le comité des chemins de fer ne s'est pas occupé du projet de Stott. Il sera pris en considération demain. La perspective n'est pas encourageante.

Chambre.—Le comité de l'élection a entendu le col. Carter au nom de Lawrence Sypher et plaidera demain, pour son propre compte, devant le comité.

Le comité de Hoar ne s'est pas réuni aujourd'hui. On dit que le rapport du sous-comité de la Louisiane sera *unanime*.

Washington, 15.—Le bill des steamboats, rapporté au Sénat aujourd'hui, a subi les changements suivants introduits par le comité du commerce. Il interdit le transport de matières explosives et dangereuses sur tous les steamers à passagers, excepté les ferryboats, quand même il n'y aurait pas d'autres moyens de transport sur la même route. Les instruments de sauvetage devront pouvoir soutenir 24 livres au lieu de 15 livres chacun. Il y aura une soupape de sûreté sur chaque bateau.

Le reste du bill s'occupe de construction, de licence, d'inspections de pilotage et de port-clearance, et ne touche que les hommes de bateaux ou mariniers.

Le bill de M. Merriman pour empêcher les saisies ex-valorem de propriétés étrangères qui ne sont pas taxées ou autrement ne sont pas clairement définies par les statuts ou ne sont collectées que lorsque le sens du statut sera judiciairement déterminé par une action portée devant la Cour de circuit des E.-U. par le chef du département qui les réclame, pourvu que le bon soit donné dans l'attente de la décision de la Cour, et pourvu aussi qu'en rendant le jugement la Cour puisse augmenter le montant du bon, s'il paraît clairement que la défense a été faite simplement pour retarder le cours de la loi.

Le bill de M. Dorsey pour régler la transmission des lettres enregistrées et des colis-poste entre les Etats-Unis et les différents ministères des Postes d'Europe, un système uniforme d'enregistrement dans tous les bureaux de postes des Etats-Unis.

La lettre coûtera de 10 cents. Le vol ou la destruction de tout paquet enregistré sera puni par une amende n'excédant pas $5000 ou par 5 ans de prison au plus, et tout délit de la commission par une amende de $500 ou six mois de prison.

S'il y a perdition, destruction ou vol par la négligence d'un employé, il pourra être forcé d'en fournir la valeur. Toute personne prétendant faussement qu'un registre ou de ne pas l'avoir reçu, sera puniee d'une amende de $500 au moins ou d'un an de prison au plus. Le directeur général des Postes est chargé de prépare des formules d'un genre particulier pour le service des lettres enregistrées et est autorisé à employer un chef de division et cinq assistants.

Washington, 12—Sénat.—En entamant l'affaire de Pinchback, M. Morton a dit que le Pinchback avait présenté ses lettres de créances, dûment signées par le gouverneur, et contresignées par le secrétaire l'Etat, maintenant qu'en 1873 il fut élu sénateur pour la période de six ans à partir du 4 mars 1873; avec ces lettres, il a un titre prima facie, et doit être admis. Quant au caractère du corps législatif qui l'a élu et aux moyens mis en jeu employés pour assurer son élection, tout cela sera examiné plus tard.

Morton ajoute que son but n'est pas de refaire l'histoire de la Louisiane, mais il se contentera de citer quelques autorités pour l'admission de Pinchback. La première est relative à M. Goltwaite, sénateur de l'Alabama.

Le sénateur de l'Ohio, (M. Tarman) dit que les lettres de créance d'un sénateur faisaient en cas prima facie et que Goltwaite fut admis par cette raison. Il a rappelé ensuite l'affaire de Robbins, du Rhode Island en 1854, et dit qu'après un long débat il fut admis sur les lettres de créance.

Dans l'affaire du sén. Shield qui fut admis comme membre du Sénat en 1849 on soutint qu'il ne pouvait pas être admis, n'étant pas citoyen des Etats-Unis. Douglas, Walker, Badger, Webster et d'autres sénateurs dans cette affaire et il fut décidé que le sén. Shields serait admis sur le certificat du gouverneur et il fut assermenté.

Plus tard, l'affaire fut examinée et l'on trouva que Shields n'était pas citoyen des Etats-Unis. Il fut alors expulsé. Si le Sénat reconnaît Kellogg comme gouverneur de la Louisiane, Pinchback doit être admis, sans objection au caractère du corps législatif qui l'a élu ou au moyen par lequel il a été élu sera examiné ultérieurement.

Il faut, dit Webster, pour que le Sénat ait une juridiction sur la personne élue, qu'elle devienne membre du Sénat. Cela dit, Morton a cédé la parole à Sargent.

Observations météorologiques.

Washington, 15—Probabilités pour les Etats du golfe. Vents du nord-est tournant peut-être au sud-est. Hausse de baromètre, baisse de température et temps couvert.

CHARLESTON.

La Grange Nationale.

Charleston, 14 fév.—Le rapport du comité sur le commerce du tabac a été adopté, avec un préambule déclarant que les présentes lois qui taxent le tabac font grand tort à plusieurs districts agricoles. Une résolution invitant le Congrès à rappeler ces lois a été adoptée.

Le rapport du comité sur les transports a été adopté aussi. Le comité recommande l'amélioration des bouches du Mississippi, la construction d'une double voie pour le fret de New-York au Missouri et l'achèvement de la route du Pacifique par le Texas, tous travaux qui ont un caractère national et qui encourageront l'agriculture en lui procurant l'indispensables débouchés pour les produits.

Le comité sur les levées du Mississippi recommande que le gouvernement général accorde telle assistance qui soit compatible avec la prospérité nationale et la protection contre les inondations.

Quant au bill de transport de l'est et l'ouest, le comité le recommande d'autant plus que la compagnie ne demande que le droit de passage. La ligne sera complétée par des routes postales. Le Congrès n'a qu'à accorder la charte, ce que devront faire aussi les Etats que la ligne traversera.

CINCINNATI.

Cincinnati, 13.— La fièvre du whiskey règne. Les distilleries sont actives et produisent 40,000 gallons par jour pour battre la taxe probable. Pendant la semaine, on a retiré des entrepôts 265,540 gallons, sur lesquelles la taxe de $349,578 a été payée.

VICKSBURG.

Vicksburg, 14.—Le Sénat du Mississippi a endossé hier le bill du Pacifique de Scott et invite nos Représentants et nos Sénateurs à l'appuyer au Congrès. Le vote a été unanime.

CHICAGO.

Chicago, 14.—Des télégrammes de divers points rapportent que dans le nord-ouest le froid se soutient. Plusieurs voies ferrées dans l'Iowa sont encore bloquées.

BOSTON.

Boston, 15.—Un côtre du Revenu est de retour de Provincetown, où il était allé pour prêter assistance à trois navires pris par la glace. Il rapporte quatre hommes de l'équipage de Brownsville de la Floride pris à Boston. Ils ont été gelés au point qu'il faudra probablement amputer leurs mains et leurs pieds.

On rapporte deux cas de mort. Un homme est mort en arrivant à terre et l'autre dans les agrès de la goélette. Le côtre, après avoir pris du charbon, est retourné. Voulant de vivres pris par la glace sont à court de provisions.

Boston, 15 — Des nouvelles récentes disent que la flotte de pêche ne souffre pas de la disette de vivres ou d'eau, et qu'aussi longtemps que la glace restera ferme, les marins pourront venir à terre.

CHARLESTOWN.

Charlestown, Ouest Virginie, 14.—Le bill transférant la capitale à Wheeling a passé dans les deux Chambres.

Charlestown, Ouest Virg., 15.—Pour le sénateur des E.-U. général Jackson 26. Walker 22. Price 17.

NEW-YORK.

New York, 15.—Le bureau des signaux du cap Henry rapporte que le brick anglais Kenardin, de la Havane, à Baltimore, est échoué à un quart de mille au sud de la station. Il est tout à fait sur la grève. On lui a envoyé du secours de New York.

Il a 220 barriques et 700 barres de sucre.

New York, 15. — M. Victor Place, qui était consul de France ici pendant la guerre Franco-Prussienne, est mort tout récemment en France.

New-York, 15.— Arrivés, les steamers Mississippi, Adriatic, Rosa Eppenger, Admiral; arrivés à destination Abit, Lothair, Peschscoff à partir du cuisinier—Conway et Lizzie Ross. Sur retour Golden Horn, Queen of the West, Maria Stoneman.

SAVANNAH.

Savannah, 15.— Un incendie à Darien, Géorgie, a détruit nombre de magasins et, le bureau d'imprimerie de la Gazette. Perte $100,000. Assurance $60,000. C'est le troisième feu depuis six mois. On ignore que le dernier est l'œuvre de nègres incendiaires.

TALLAHASSEE.

Tallahassee, 15.—L'assemblée a voté à l'unanimité pour engager le Congrès à aider à la construction du chemin de fer du Pacifique par le Texas.

PASSES

Passe du Sud-Ouest, 15.— Arrivés, le steamer Knight Templar de Liverpool, par les Indes occidentales, à Decan Zereka A Co.

Le steamer Arbitrator, de Liverpool, aux mêmes.

RIVIERES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 15—Descendant, Robt. Mitchell. Temps froid et pluvieux.

Cairo, 15.—Parti, le Glencoe pour Nlle Orléans. Temps clair et froid. Mercure 26.

Louisville, 15.—Temps clair et froid. Tous les bateaux sont pris par la glace.

MARCHES.

Marchés étrangers.

Londres, 15, midi et demi.—Consols, au comptant 94 7/8 à 95. A terme 95 à 95 1/16. 167.

Paris, 15, midi et demi.—Rentes 64.10.

Liverpool, 15, midi et demi.—Coton plus facile. Uplands 7 5/8 à 7 3/4d. Orléans 7 7/8. Vendu 12,000 balles.

Arrivages de 1/16 en baisse.

Liverpool, 15.—au soir—Coton.—Vente sur la base de mid uplands, rien au dessus de mid uplands, expédié en février et mars, 7 11-16. Rien au-dessous de low mid. mars et avril, 7 7/8.

Marchés Américains.

New-York, 15, midi.—Coton languissant et plus facile. Ordinaire 13. Bon ordinaire 14 1/2. Low midd. 15 1/4. Midd. 15 5/8. Orléans 16.

A livrer pour mars, low midd. 15 5/8 à 15 11/16; avril 15 15/16 à 16 1/16; mai 16 5/16 à 16 3/8; juin 16 5/8 à 16 11/16; juillet 16 7/8 à 16 15/16; août 17 à 17 1/16; septembre 16 5/8 à 16 11/16.

New-York, 15.—Balance à la sous-trésorerie. Or $45,545,884. Circulation $40,095,622.

MEMOIRE AU CONGRES,
De la Chambre des Représentants de la Louisiane.

Au Sénat et à la Chambre des Représentants des Etats Unis d'Amérique, réunis en Congrès.

La Chambre des Représentants de la Louisiane, organisée conformément aux lois de l'Etat, vous annonce respectueusement qu'elle s'est réunie au Capitole le 4 janvier 1875, s'est organisée, d'une manière permanente, conformément à la loi, et que son Orateur et une majorité de ses membres ont été forcés de se retirer, par les troupes des Etats-Unis; voici les faits:

Le lundi, 4 janvier 1875, à midi, le greffier de l'ancienne Chambre appela les membres reconnus par le Bureau de recours, ils étaient au nombre de 106. (Cent onze constituent une Chambre complète.) Après avoir lu le certificat du Secrétaire d'Etat, annexé à la liste, il déclara qu'un *quorum* était présent—56 étant le nombre requis.

Sur motion de M. Billieu, de Lafourche, M. L. A. Wiltz, d'Orleans, présida en qualité d'Orateur pro tem.

M. Wiltz appela la Chambre à l'ordre. Le juge de paix Houston lui fit prêter le serment, et l'Orateur assermenta les membres que le Bureau avait reconnus.

M. P. J. Trezevant fut déclaré greffier pro tem., et M. E. Food sergent d'armes pro tem.

Des conservateurs et des républicains demandèrent une organisation permanente, mais par suite de la grande confusion qui régnait dans le moment, l'Orateur refusa d'écouter une motion quelconque avant que l'ordre fût rétabli.

La résolution suivante, présentée par M. Billieu, fut adoptée:

"Il est résolu que Jas. Bright Jr., de la paroisse Bienville; Chas. Schuler et John Dunn, de la paroisse De Soto; C. C. Kelley, de la paroisse Grant, et Geo. A. Rex étus membres de cette Chambre et ont droit à leurs sièges—mais ils réservent pour leurs adversaires, s'ils en ont, le droit de contestation.

Ces cinq membres, que le Bureau avait négligé d'annoncer et dont il avait soumis les titres à la Législature, prirent leurs sièges.

Les républicains et les conservateurs demandèrent ensuite que la Chambre procédât à une organisation permanente.

L'Orateur annonça l'adoption de la motion.

M. L. A. Wiltz fut nommé par les conservateurs, MM. W. Hahn et C. Lowell par les républicains. M. Lowell refusa de se laisser porter candidat.

L'Orateur ordonna l'appel nominal. (La liste était la même que celle de M. Vigers, à l'exception des susdits cinq noms qui y avaient été ajoutés.)

Les noms ayant été appelés, le greffier reclama le résultat suivant:

L. A. Wiltz	55
W. Hahn	2
En blanc	1

M. Wiltz vote en blanc.

Il ne s'élève aucune objection si aucune dispute relativement au compte lorsque le vote fut annoncé. Plusieurs membres républicains se montrèrent alors disposés à quitter la salle et plusieurs d'entre eux n'en retirèrent.

M. Wiltz prête le serment. Les membres se présentèrent devant lui quatre par quatre et furent assermentés; ils étaient au nombre de 56, y compris MM. Baker, Drury, Hahn, Marvel et l'homme, républicains, qui restèrent dans la salle et participèrent aux délibérations après l'organisation permanente.

Une motion fut présentée et adoptée d'élire M. P. J. Trezevant, greffier en chef de la Chambre et une autre motion fut faite et adoptée d'élire M. E. Flood sergent d'armes.

Ainsi fut effectuée l'organisation permanente de la Chambre des représentants, conformément à le Constitution de l'Etat de la Louisiane (Voir les articles 17, 20, 34 et 46 Constitution de l'Etat de la Louisiane, et la section 44 de la loi No 98 de 1872) et en conformité à la loi et aux usages parlementaires.

L'Orateur annonça alors que la Chambre était prête à procéder à ses travaux, sur quoi avis de contestations d'élection furent donnés.

Sur motion de M. Dupré, d'Orléans, un comité de sept sur les élections et les retours fut nommé, il se composait de MM. Dupré, Pipes, Carles, Young, Hammond, Hahn et Thomas.

Pendant que la Chambre procédait ainsi au nombre additionnel de policemen avec une foule de personnes turbulentes étaient entrée dans la partie de la salle non réservée et avaient engagé des altercations menaçantes avec le sergent d'armes et ses dix assistants. Voyant que les sergents d'armes étaient en lutte avec la foule, l'orateur essaya de se procurer les services de sergents d'armes additionnels et, dans ce but, il adressa une note aux employés publics qui avaient la pension et le contrôle des portes barricadées de la maison d'Etat pour qu'ils permissent à cinquante citoyens d'être admis pour cet objet. La requête faite par écrit fut refusée.

Vers une heure P.M., les désordres dans les couloirs devinrent sérieux et un conflit parut imminent. Alors, afin d'éviter un conflit, le général De Trobriand, de l'armée des Etats-Unis, qui, quelque temps avant, était entré et avait occupé la maison d'Etat avec ses soldats, fut prié de venir et lorsqu'il entra, l'orateur lui adressa ces paroles:

"Général De Trobriand, à la requête des membres de la Chambre, je vous ai envoyé chercher pour dire que la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane est organisée, avec moi comme Orateur permanent, et peut vous requérir, si vous en êtes vous le permettant, de vouloir bien dire quelques mots aux spectateurs turbulents dans les couloirs et empêcher ainsi l'effusion du sang. Je sens et je sais que je puis maintenir la dignité de la Chambre, mais ce n'est pas mon désir que les membres de la Chambre d'amener un conflit; vous m'obligerez donc si vous voulez adresser quelques mots au public."

Le général De Trobriand se dirigea vers la galerie et parla à la foule qui se dispersa et l'ordre fut rétabli.

Après cette interruption, la Chambre procédant à ses travaux, le comité des élections et retours fit son rapport, et sur ce rapport, les représentants dont les noms suivent furent assermentés et prirent leurs sièges comme membres:

John O'Quinn, de la paroisse des Avoyelles.

J. J. Horan, de la paroisse Caddo.

A. D. Lamb, de la paroisse Caddo.

Thos. E. Vaughn, de la paroisse Caddo.

J. Jeffries, de la paroisse Rapides.

R. L. Lockett, de la paroisse Rapides.

G. W. Stafford, de la paroisse Rapides.

Wm. F. Schwing, de la paroisse Ibérie.

Pendant que la Chambre procédait tranquillement à ses travaux, vers trois heures après-midi, le général De Trobriand, commandant les troupes des Etats-Unis dans et autour de la maison d'Etat, entra dans la salle en uniforme, l'épée au côté, accompagné de deux officiers de son état-major et de M. Vigers le procédant greffier de la Chambre, et s'adressa à l'orateur Wiltz en lui exhibant les documents dont voici les copies:

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département de l'Exécutif.
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1875.

Au général De Trobriand.

Une assemblée illégale d'hommes ayant pris possession de la salle de la Chambre des représentants, et la police n'étant pas capable de les faire déloger, je requiers respectueusement que vous débarrassiez immédiatement la salle et la maison d'Etat de toutes les personnes non déclarées élues comme membres légaux de la Chambre des représentants par le bureau des retours de l'Etat.

W. P. KELLOGG, gouverneur.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département de l'Exécutif,
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1875.

Au général De Trobriand.

Le greffier de la Chambre, qui a en sa possession le rôle officiel fourni par le secrétaire d'Etat des membres légaux de la Chambre des représentants, vous désignera les personnes actuellement dans la salle des représentants, déclarées élues par le Bureau légal des retours de l'Etat.

W. P. KELLOGG, gouverneur.

L'orateur refusa de permettre à M. Vigers de lire ces documents, attendu qu'il n'était pas le greffier de la Chambre qu'il la requiait du général De Trobriand ils furent lus par son adjudant.

L'orateur Wiltz demanda alors au général de Trobriand "Avez-vous soumis ces documents au général Emory?"

Le général de Trobriand—Non, mais je suppose que des copies lui ont été envoyées.

L'Orateur Wiltz—"Général, je désire vous dire que, depuis notre organisation, nous avons admis et assermenté cinq membres dont les noms sont référés qui ont pris leurs sièges; ces cinq membres doivent ils être expulsés?"

Le général de Trobriand: "Je ne suis qu'un soldat; voici mes ordres. Je ne puis entrer dans l'examen de cette question". Le général déclara, en outre, que ses instructions étaient d'obéir aux ordres du gouverneur Kellogg.

L'Orateur Wiltz: "Je vous respecte, général, comme soldat honnête et comme soldat mais j'ai, comme vous, un devoir à remplir, que je dois à mon Etat, c'est de maintenir la dignité et l'autorité de ma position comme Orateur de la Chambre des représentants. Il faudra que la force soit employée, avant que je vous permette d'exécuter vos ordres."

Sur le refus de l'Orateur Wiltz et de M. Trezevant, le greffier de la Chambre de permettre à M. Vigers d'appeler le rôle dans le but d'identifier les membres, alors Hugh J. Campbell et T. C. Anderson aidèrent le général de Trobriand à identifier les membres qui devaient être expulsés. Le général de Trobriand ordonna alors à son soldat brandi et la baïonnette au bout du fusil, d'entrer dans la salle, il s'approcha successivement des membres occupant leurs sièges savoir: MM. O'Quinn, Vaughn, Stafford, Jeffries, Luckett, Kelly, Dunn, Horan et Lamb et un par un, il les fit enmener hors de la salle par des soldats, après que chacun de ces messieurs, en levant sa place, eût fait sa protestation solennelle au nom de ses constituants contre cette expulsion illégale.

Ces représentants ont été ignominieusement arrêtés, et, malgré leur protestation publique et leur appel à l'Orateur et à la Chambre pour être protégés,—protection que ni l'un ni l'autre ne pouvaient donner—ont été arrachés de leurs sièges et expulsés violemment de l'enceinte de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, à la pointe de la baïonnette, par des officiers et des soldats de l'armée des Etats-Unis.

Le général de Trobriand a expulsé ensuite le greffier, a ajourné les travaux de la Chambre, et, pour y arriver, a mené un peloton de soldats jusqu'au fauteuil de l'Orateur. Ceui-ci resta alors levé et a harangué la Chambre dans les termes suivants:

"Comme Orateur légal de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, je proteste contre cette invasion de notre enceinte par les soldats des Etats-Unis, venus ici avec les bayonnettes chargées et la baïonnette au bout du fusil. Nous avons vu nos collègues arrachés du sein de cette assemblée par la force des armes et mis à la porte en dépit de leurs solennelles protestations; nous avons vu un peloton de soldats pénétrer dans les couloirs de la Chambre des Représentants de la Louisiane; nous avons protesté contre cet acte au nom d'un peuple jadis libre.

"Au nom de l'Etat de la Louisiane foulé aux pieds, j'élève une fois encore la voix pour protester solennellement. Messieurs, le fauteuil de l'Orateur de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, est en ce moment occupé par un usurpateur, l'enceinte de la Chambre des Représentants est au pouvoir de forces armées, et j'invite les Représentants de l'Etat de la Louisiane à se retirer d'elle avec moi".

L'Orateur Wiltz a quitté alors l'enceinte, suivi de tous les représentants conservateurs, la salle restant au pouvoir des soldats.

Si nous sommes entrés dans ces détails et si nous avons insisté sur le renversement d'un Etat souverain par des soldats fédéraux, et sur son abaissement à l'état de province, c'est afin l'éclairer les autres Etats et de leur faire comprendre que leurs propres libertés peuvent être supprimées par les mêmes moyens.

Nous disons solennellement au peuple américain jaloux de ses libertés, que l'exemple de la puissance militaire disperssant les représentants de la Louisiane, peut servir de précédent et rendre à son perpétuel asservissement et à celui de ses descendants, si, dans cette heure d'épreuve, cuvinonnée comme nous le sommes des ruines de la liberté constitutionnelle, il nous abandonne à notre destin.

Le tout vous est respectueusement soumis.

J. Aldigé,		G. W. R. Bayley,	
J. Billieu,		J. A. Blaffer,	
F. Booth,		E. L. Bower,	
Jas. Bride, Jr.,		G. F. Burkhardt,	
C. Byrne,		E. A. Carmouche,	
W. W. Carlos,		O. L. Collins,	
J. A. DeBlanc,		C. Delhommer,	
C. C. Dunn,		G. W. Dupré,	
B. Edwards,		R. F. Edwards,	
B. C. Elliott,		E. D. Estilette,	
J. A. Gilmore,		W. J. Hammond,	
G. L. Hall,		J. J. Horan,	
J. Jeffries,		S. Jones,	
T. J. Johnson,		G. A. Kelly,	
W. B. Kobntz,		Chas. Kummell,	
D. D. Lafargue,		A. D. Lamb,	
R. S. Luckett,		A. A. Maginnis,	
J. L. Matthews,		F. S. Morphy,	
W. G. Mitchell,		M. McIlhenny,	
J. Pipes,		A. D. Nunez,	
J. O'Quinn,		G. Pascal,	
W. R. Pugh,		G. W. Richardson,	
G. Essman,		J. S. Sciklos,	
J. K. Schwing,		C. H. Schenck,	
C. Schuler,		D. W. Self,	
C. F. Sumpter,		M. Sublikl,	
W. F. Smith,		G. W. Stafford,	
F. S. Vaughn,		J. Vidrine,	
F. Voorhies,		C. L. Walker,	
E. B. Walters,		Jas. Webb,	
G. D. Wells,		L. A. Wiltz,	
		J. Young.	

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 15 février 1875.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
Février 12	$1,979,449 05	$234,871 98
Février 13	3,635,239 71	196,359 83
Jusqu'ici cette semaine	$5,582,680 36	$452,734 41
Même époque la semain. dern're	4,109,718 18	491,928 38
Total la semaine dern're	10,187,192 78	869,422 57
Total de la semaine précéd.	12,284,134 62	1,217,635 48

Nous n'avons pas remarqué de changements sur le marché monétaire. Les offres ne sont pas nombreuses aux banques et sont limitées chez les banquiers. Le papier de commerce n'a pas varié.

Nous continuons de coter le papier de premier ordre et les forts collatéraux à 6 intérêt à 8 à 9 pour cent par an; le No 1 à 10 à 12 et le No 2 à 15 à 18. Le papier hypothécaire de premier ordre est toujours en demande à 9 à 10 par an: tous les autres billets se négocient difficilement.

L'or a ouvert à 14 1-2 à 14 3-4 contre 14 5-8 à New York. Les transactions se sont élevées à $97,000, dont $12,000 à 14 1-2 $30,000 à 14 3/4 $10,000 à 14 5-8, $40,000 à 14 3-4 $2,000 à 14 5-8.

Le change sterling n'a pas varié. Les opérations entre banquiers sont 50,000 livres, dont 1500, 1800 et 2000 connaissement à 4 9-16 1/2, 3000 clear No 1 à 4 9-16, 2000 connaissement à 4 9-16 à 4 9-16 1/2, 7000 connaissement à 4 9-16 1/2, 1000 connaissement à 4 9-16 clear, et 10,000 du premier ordre à 4 9-16 1/2 banque, au comptoir, à 4 9-16.

Les francs n'ont pas varié; on en a vendu 430,000, en change de commerce, y compris 50,000 à 4.58 3/4, 130,000 à 4.58 1/2, 100,000 à 4.58 3/4 à 4.57 1/2 et 150,000 à 4.57 1/2. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 4.59 1/2 à 4.59 3/4 comptant et clear No 1 et — à 4.59 1/4 les traites longues; les francs, à 4.58 3/4 à 4.57 1/2 en traite de commerce et à 4.53 3/4 à 4.55 1/2 les traites des banques.

Les offres de change américain ont été nombreuses. Il n'y a pas eu de variations positives dans les taux. Les ventes de change se sont sur New York environ $348,000, dont $10,000 et 14,000 en change de commerce à 1/4; $10,000 de banquiers à 4/16 pour cent d'escompte, $30,000 et $25,000 en change de commerce, 5/32, $25,000 à 5/32 à 3/16, $10,000, $25,000, $40,000 de 1/8 à 3/16, $50,000 et $60,000 de banquiers à 1/8, $30,000 de banquiers à 1/8 à 3/32; $10,000 en change de commerce, sur Providence, à 3/8 pour cent d'escompte et 50,000 en trois jours de vue sur New-York, à 1/4.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York, au pair, et le change de commerce a été nominal à 1/4 à 3/8 d'escompte.

Les actions de la Compagnie du chemin de fer de la rue St Charles ont été vendues à $77 50. On a vendu, samedi, sans l'annoncer, 11 actions de la Banque nationale moyenne à $75, revendues à $77 50 et 50 de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton à $61.

$4000 de la compagnie des Abattoirs Crescent City ont changé de main à $72; $3000 de 5-20 des Etats-Unis, de 1865, à $121, 1/2. Les sept pour cent de la ville, 1886, étaient payable en or. Etant cotés, à la clôture, à 30 à 40 pour cent et 40 pour cent compliqués de l'Etat à 21 1/2 à 22.

Aucune vente de certificats d'allocations de la ville n'a été annoncé; cotés, 35 à 36.

Rien dans les mandats de la police métropolitaine, lesquels ont été nominaux à 58 à 60.

On n'a pas annoncé de ventes de mandats de l'Etat; les anciens étaient cotés, à la clôture, à 28 à 29 et les nouveaux à 53 à 55.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 15 fév., 1875.

COTON.—Les ventes aujourd'hui ont atteint le chiffre de 4,500 balles à des prix irréguliers mais plus faciles, nécessitant d'une réduction de 1/8 sous pour le good ordinary et le strict good ordinary, et une réduction partielle pour toutes les qualités du low middling au strict middling inclusivement. Nous reproduisons aussi les cotes de l'Exchange.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	a —	—
Low ordinary	a —	—
Ordinary	12¾ a 12¾	12½
Strict ordinary	12¾ a 13¼	12¾
Good ordinary	13¾ a 13¾	13½
Strict good ord.	13¾ a 14¼	—
Low middling	14¼ a 14½	14¼
Strict low mid.	14¾ a 14¾	—
Middling	14¾ a 15	14¾
Strict middling	15 a 15¼	—
Good middling	15¼ a 15¾	15¼
Middling fair	15¾ a 16¼	15¾
Fair	16¼ a 16¾	—

Il y a en vote de chargement 139,000 balles dont 55,000 pour Liverpool, 33,000, pour le Havre, 6,000 pour Brême, 2,000 pour l'Espagne, 1,000 pour la Méditerranée, 5,000 pour le Nord, et 39,000 pour la mer du Nord, ce qui laisse environ 40,000 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHE DU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1874 balles		15,958
Arrivé depuis le dern. état	9,441	
Précédemment	909,581	917,822
Total		933,775
Expédié aujourd'hui	1,667	
Expédié précédemment	648,435	645,102
Stock sur place et à bord non expédié		288,673
Stock, même temps l'an dernier.		325,157

TABAC.—Nous n'avons pas appris qu'il y ait eu aucune transaction aujourd'hui. Le montant de Louisiane en mains est de 4284 Reçu depuis vendredi soir 17 boucaults.

Nous continuons à coter: Inférieur lugs 3 à 4 c.; medium à fine 10 à 11 c.; low leaf 5 à 7 c.; medium 13 à 14 c.; good to fine 15 à 18 c.; colorés 17 à 30 c.

SUCRE.— Reçu 475 boucauts. Inférieur 5 à 5 c. la livre; common 6 à 5 c.; fair 6 à 6 c.; good fair 7 à 7 c.; fully fair 7 c.; prime 7 c.; strictly prime 8 c.; choix 8 c.; jaune clarifié 8 à 9 c.; blanc par clarité 9 à 9 c.

MELASSE.—Reçu 917 barils et 116 demi-barils. Common à fair fermentable, 48 à 46 c. le gallon; prime fermentable 52 c.; non fermentable, 48 à 50c; prime non fermentable, 53 à 55c.; strictly prime, 57 à 58c.; choix 60c.

JAMBONS.—Vendu, 2,000 barils aux prix suivants: lin $4.25 le baril; good treble extra $5.12½; choice treble extra $5.50 à $5.62½; choice extra $5.75 à $6.

VIANDES SALEES SECHES, &c.—Epaules, loose 7½ c. la livre; packed 7½; clear rib sides 10½c; clear sides, 10½c; au détail il faut payer ¼c à ½c de plus.

JAMBON.—Le choice sugar-cured, vaut 13½ à 13¾ c. la livre.

GRAISSE.— La graisse en tierces, (refined) vaut 14¾ à 14¾ c. la livre; en barillets, 15 c.

BACON —Epaules, 5¾ à 5¾c. la livre; clear rib sides, 11¼ c.; clear sides, 11¾ à 12c. Au détail il faut payer ¼ à ½ c. de plus.

PORC.—Les prix sont tombés de 75c par baril. Le Mess vaut $20 à $20 37½ le baril; le extra heavy mess $20.50.

WHISKEY.—Le marché est calme mais les prix sont fermes. Le rectifié de la Louisiane, vaut $1.13 à $1.14 le gallon; choix de l'Ouest $1.